

e Nouvelliste

LIER LES ANNONCES LÉGALES ET APPELS D'OFFRES
NDISSEMENTS DE ROCHECHOUART ET DE LIMOGES

L'HEBDOMADAIRE DE LA HAUTE-VIENNE

circulation
l'avenue Vo

■ PEYRAT-LE-C

**Le Comité
fêtes est m
en somme**

■ LA CROISILLE

**Quand les
disparaissent
nos bourgs
villages...**



■ EYMOUTIER

**Bilan de l'a
2016 pour l
gendarmen**

■ ST-LAURENT

**L'accueil de
pour rester
maison tou
préservant
l'aidant**

■ SPORTS

Les résultats

■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Quand les fils disparaissent de nos bourgs et villages

On retire les fils électriques aériens à côté de chez vous ? Vous habitez dans une agglomération (hors centres-villes de Limoges et de saint-Léonard-de-Noblat) ? C'est probablement le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) qui est passé par là.... Chaque année, cet établissement public héritier de l'électrification poursuit son travail de modernisation de nos réseaux en enfouissant environ 55 km de réseau électrique aérien dans les agglomérations de Haute-Vienne. Sa priorité : faire disparaître les réseaux les plus sensibles aux intempéries (dits quatre fils » ou « fils nus » car ils n'ont aucune protection), et servir les projets d'embellissement de nos communes. Les chantiers au nombre d'une centaine par an, sont de tailles très diverses.

Ce mois-ci par exemple, à La Croisille-sur-Briance, le Maire, Jean-Gérard Didierre, a solli-

cité le SEHV pour enfouir le réseau électrique de la rue Charbretaire, située en face de la mairie, en plein bourg. Environ 220 mètres de fils électriques nus vont ainsi être déposés. Le réseau neuf est alors installé sous terre le long de la chaussée, désormais à l'abri des intempéries et des regards. Les poteaux électriques vont aussi disparaître. Cependant, comme ils servent aussi de support au réseau de télécommunication et au réseau alimentant l'éclairage public, leur disparition nécessite une coordination suivie dont se charge le SEHV, et parfois un peu de patience de la part des riverains. Au niveau des investissements, le SEHV finance l'ensemble des travaux sur le réseau électrique (67 000 euros TTC), la commune l'éclairage public (12 000 euros TTC), et Orange le câblage et la dépose de ses réseaux de télécommunication.



■ BRIANCE-COMBADE

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants à la Châteauneuf-la-Forêt, Neuvié-Entier, Masléon, Roziers-Saint-Georges, Linards s'effectue en partenariat avec l'Association « Le Monde Allant Vers » qui est chargée de collecter les objets. Ce partenariat nous permet de renforcer notre rôle d'aide à la population dans la gestion de ses déchets et d'envisager le

recyclage voire le réemploi des objets, afin de réduire les tonnages voués à l'enfouissement.

« Le Monde Allant Vers » et la Communauté de Communes collecteront, fin mars 2017, les encombrants pour les habitants de ces 5 communes.

Sont acceptés uniquement, les objets qui ne peuvent pas être mis dans votre voiture, mais peuvent être déplacés

avec un diable, tels que : matériel électroménager, mobilier, literie, ferraillet... Ils ne doivent pas dépasser 3 m3 par foyer.

Après inscription auprès du secrétariat de la Communauté de Communes, il est demandé de déposer les « encombrants » la veille du jour de collecte en bordure de voirie, accessibles à un véhicule.

Date limite d'inscription : mardi 28 mars 2017.

Pour tout renseignement et pour vous inscrire, téléphoner au 05 55 69 39 32.

Dorénavant, vous pouvez également vous inscrire par mail à l'adresse suivant : cdc.briance.combade@wanadoo.fr ; en indiquant votre nom, adresse, téléphone, volume et nature des objets à ramasser.

Portes de Vassivière

lles de la
Château

